



## Des vœux 2019 CONNECTÉS

## Facebook, système d'alerte, application pour téléphones portables

'est devant un parterre composé d'élus, chefs d'entreprises, commerçants, dirigeants d'associations et autres forces vives de la ville, que le Maire Christian Bois a présenté ses vœux pour 2019, le 16 janvier.

En premier lieu, il a souligné l'attractivité de la commune, puisque Saint-Jean-le-Blanc compte 8 873 habitants au 1er janvier 2019, contre 8 687 en 2018. Et souligné la bonne santé financière de la ville, chiffres à l'appui : soit un ratio d'endettement de 128 € par habitant contre 857 € en moyenne pour des communes de même strate.

Il a ensuite rappelé quelques grandes opérations marquantes de 2018. Telles que la restructuration de la grande salle de Montission avec la réfection de la couverture, l'installation des 23 premières caméras de vidéoprotection, la réalisation d'un préau à la maternelle Jean Bonnet, le réaménagement de la salle St-Joseph pour les associations, l'inauguration du Jardin aromatique. Et côté voirie, sous la responsabilité de la Métropole, la réfection des 2 premières tranches de la rue de la Cerisaille. Egalement signifié dans son discours que 12 entreprises et 3 professionnels de santé avaient été accueillis en 2019, ce qui représente une cinquantaine d'emplois.

Concernant la fermeture de la Mairie décidée en 2018, à l'instar d'autres communes, il a expliqué cette décision liée à l'évolution des besoins : «... en raison d'une diminution de la fréquentation due aux démarches dématérialisées

réalisées par Internet, telles que le Portail familles pour les inscriptions scolaires, les inscriptions en ligne sur les listes électorales, la suppression de la délivrance des cartes d'identité et des passeports. La billetterie se fait désormais à 60% en ligne ». Avant d'ajouter : « Pour autant, nous avons prévu d'ouvrir une fois par semaine en soirée afin de proposer un service plus adapté. Ce sera vraisemblablement le jeudi soir et cela prendra effet début mars ».

Ce sont ensuite les grands projets qui vont se réaliser en 2019 qui ont été cités.

## **Projets 2019**

« C'est désormais effectif, notre vidéoprotection est en action ! Et nous avons déjà eu 3 réquisitions de la Police nationale pour des enquêtes. Afin d'améliorer le maillage et renforcer ainsi la sécurité sur notre territoire, 8 caméras vont venir s'ajouter cette année aux 23 premières.

Côté travaux nous allons réaménager l'accueil de la Mairie et revoir l'accessibilité ainsi que la sécurité. Nous allons réaliser la seconde tranche de notre arboretum. Nous allons refaire à neuf la salle de la Halte-Garderie. Nous allons procéder à l'isolation de l'école élémentaire Jean Bonnet et à l'isolation du gymnase de l'Armandière. Ces 2 gros chantiers vont bénéficier de subventions de la Région et de l'Etat.

Enfin, autre gros poste d'investissement : différents travaux dans nos écoles, chiffrés au global à  $84~000~\rm ec$ .

Côté voirie, sous la responsabilité de la Métropole, nous allons procéder à la réalisation de la 3ême tranche de la rue de la Cerisaille (avec le réseau d'eau potable) et

refaire également la rue de Rosette entre l'avenue Jacques Douffiagues et Saint-Denis-en-Val.

Une demande a également été formulée auprès du Département pour refaire le tapis de roulement de la rue du Général de Gaulle entre le Monument aux Morts et la Place Saint-Charles et j'ai bon espoir que ces travaux soient réalisés cette année.

Afin d'être encore plus performant pour vous informer, nous allons cette année nous doter de nouveaux outils : Facebook, 3 panneaux lumineux, de nouveaux supports de bâches, un système d'alerte destiné à prévenir en cas de risques majeurs, une application téléphone portable pour avoir un accès rapide à toutes les actualités (route barrée, etc.) ».

Sur le volet logements, il a rappelé qu'en 2019, de nouveaux programmes de construction de logements vont voir le jour : rue des Grisets, rue du Ballon et rue des Balles notamment. Et que les livraisons à venir sur la période 2019 – 2021, seront de 275 logements.

Enfin, après avoir cité quelques grands évènements culturels qui marqueront 2019, tels que « La journée de la femme » le 22 mars, salué le dynamisme des associations, et remercié tous les membres du conseil pour le travail réalisé, il a engagé chacun à participer aux nombreux rendez-vous culturels et festifs afin de cultiver, mieux encore, le bien vivre ensemble.

Le tout avant de présenter ses vœux aux membres de l'assemblée ainsi qu'à tous les Albijohanniciens.



## Retour en images



.....

Le 15 novembre, le RAM (Relais des Assistants Maternels) a organisé une conférence-débat dans le cadre de La Semaine de la Parentalité. Les auditeurs ont pu profiter des conseils d'une psychopraticienne, sur le sommeil des petits.



Comme chaque année, la Ville offre un spectacle aux Albijohanniciens. opérette de Jacques Offenbach, qui a plongé le public dans une ambiance vaudevillienne colorée.



Le 22 novembre, la salle Montission a accueilli un concert exceptionnel organisé par notre partenaire, l'association « du blues O'swing ». Environ 450 spectateurs ont eu la chance d'assister à cette « Nuit Manouche », réunissant sur la même scène les plus grands noms du jazz manouche : Tcha Limberger, Dave Kelbie, Sébastien Girardot, Mozes Rosenberg, Sébastien



écoliers de participer à la plantation de cinq arbres de collection, aux abords du restaurant scolaire Maurice Genevoix. Après avoir accompli cet acte très

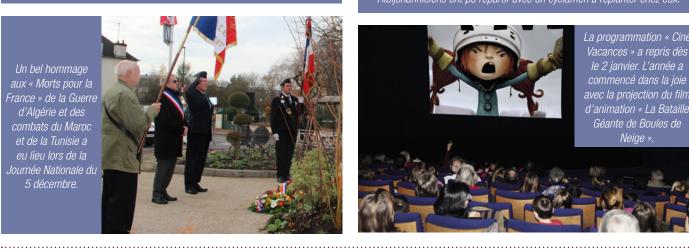


spécialistes ont pu informer une soixantaine d'auditeurs, venus de la Métropole mais également d'Eure-et-Loire et du Loir-et-Cher.



Vendredi 23 novembre. s'est tenue la réception d'accueil des nouveaux habitants et nouvelles entreprises. Une soixantaine de personnes sont venues assister à la présentation de leur Ville. Après un temps de questionsréponses, les échanges se sont poursuivis autour d'un pot. Les nouveaux Albijohanniciens ont pu repartir avec un cyclamen à replanter chez eux.

aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des et de la Tunisie a 5 décembre.







## Culture



## Spécial Centenaire 1914-1918

En 2018, l'hommage national du 11 novembre a eu un écho tout particulier car nous commémorions le Centenaire de La Première Guerre Mondiale. Gratuites et ouvertes à tous, plusieurs manifestations ont été organisées avant l'hommage aux « Morts pour la France ». Un hommage qui, lui-même, a marqué les esprits.



Le mardi 6 novembre, a eu lieu, à l'Espace Scénique, la projection du film « Joyeux Noël » de Christian Carion. Une histoire inspirée de la réalité où des soldats français et allemands avaient fraternisé pendant la trêve de Noël.

Le vendredi 9 novembre, l'auteure Dominique Bréchemier nous a fait l'honneur de sa présence et a parlé de son livre « Annie de Pène, une journaliste au cœur de la Grande Guerre ».



Le samedi 10 novembre, Laurent Pitot, auteur albijohannicien de « La Grande Guerre à Saint-Jean-le-Blanc » a fait salle comble lors de la séance de dédicace de son livre, tout fraîchement imprimé.

Prix : 25 €

Contact: 06.08.24.65.13 laurent.pitot@orange.fr

**Du 8 au 11 novembre**, l'Annexe du Château a accueilli une exposition exceptionnelle réalisée par notre partenaire LSA Olivet (Lumières et Sons d'Autrefois). Cette installation inédite, baptisée « Les femmes et les enfants pendant la 1ère Guerre », réunissait des reconstitutions de salle de classe, chambre d'hôpital, scènes de femmes au travail et des expositions d'objets d'époque. En fin de visite, un documentaire particulièrement instructif a été proposé à chaque groupe de visiteurs. Les classes élémentaires de la commune ont pu, elles, profiter de visites personnalisées.



Le dimanche 11 novembre, au cimetière, puis au Monument aux Morts a eu lieu l'hommage aux Combattants. La cérémonie a été marquée par le nombre très important de citoyens présents et par la belle participation des enfants albijohanniciens, aussi bien avec les chants qu'avec la lecture de textes. Un très bel hommage, orchestré par Pierre Legrand, Président de l'Union des Combattants de Saint-Jean-le-Blanc.





## Saison Culturelle Acte 2



un panel de manifestations pour tous les âges et dans plusieurs lieux phares de la Ville. On y retrouve les événements annuels marquants, comme l'Exposition Artistique Municipale, et des nouveautés, comme la 1ère participation de la Ville à Festiv'Elles.

Programme disponible en Mairie.

## Festiv'Elles du 8 au 24 mars 2019

Festival intercommunal organisé dans le cadre de la journée Nationale des Droits des femmes. La signature des conventions aura lieu à Saint-Jean-le-Blanc, le 5 février, avec les 9 autres villes partenaires : Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saran, Ingré, Ormes, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle-Saint-

Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle-Saint-Mesmin et Chécy.

Au programme à Saint-Jean-le-Blanc :

- 09 mars à 17h Bibliothèque Café Littéraire spécial auteures
- 12 mars à 20h30 Espace Scénique Cinéma « Potiche »
- 22 mars Espace Scénique
  - à 19h Les Deux Moiselles de B. / CONCERT à 21h Accord Sensible / THEATRE

Cocktail offert par la Ville entre les deux spectacles



## 24ème édition du 16 au 24 mars 2019 au Château (14h-18h)

Vingt artistes exposeront leurs œuvres picturales et sculpturales. Parmi eux, Delphine Duchesne (peinture) et Jean-Pierre Renard (sculpture métal et bois) seront nos Invités d'Honneur.

Plus d'infos sur www.saintjeanleblanc.com



## Rendez-vous à la **Bibliothèque**

ituée à proximité de la place de l'église, la Bibliothèque Municipale est un lieu de rencontre, convivial, accessible à tous et dont les services sont entièrement gratuits. Tout au long de l'année, diverses manifestations y sont organisées (spectacles, rencontres, conférences, expositions).



## **Culture**

## Manifestations à venir

Sam 02 février 17h Contes (1-4 ans) avec Marie-Françoise Evelin

Sam 09 mars 17h Café littéraire autour d'auteures (dans le cadre de Festiv'Elles)

Sam 16 mars 17h Contes (3-6 ans) avec Marie-Françoise Evelin

Sam 23 mars 17h Atelier d'écriture parents/enfants

Sam 27 avril 17h Contes (1-4 ans) avec Marie-Françoise Evelin

Gratuit, réservation obligatoire.

## Nouveauté 2019 : Rendez-vous informatiques à la demande

Vous avez acheté un ordinateur et vous l'utilisez peu car vous ne connaissez pas ses possibilités. La bibliothèque vous propose les conseils

d'un animateur pour vous aider à utiliser une clé USB, télécharger ou joindre un document à un cour-

riel, écrire une lettre, jouer aux cartes ou au Scrabble, accéder aux sites Internet de votre banque, de la sécurité sociale,

des impôts, ...

Venez avec votre ordinateur portable. Si vous avez un ordinateur fixe, le poste de la bibliothèque sera mis à votre disposition.

Gratuit, prise de rendezvous obligatoire auprès de l'animateur au 06 52 08 40 65.

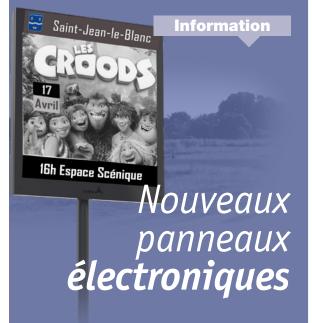
## **Bibliothèque Municipale**

1 rue du Général de Gaulle 02 38 66 78 44

bibliotheque@saintjeanleblanc.com www.bibliotheque-saintjeanleblanc.net

Horaires d'ouverture : Mardi 15h30-18h30 Mercredi 10h30-12h et 15h30-18h30 Jeudi 15h30-18h30

Vendredi 15h30-18h30 Samedi 10h30-12h et 14h30 -17h



d'information municipale. Le panneau existant, situé au croisement des rues du Ballon et du Général de Gaulle, sera remplacé. Un deuxième panneau sera installé au Clos de l'Arche, route de Sandillon. Enfin, un troisième panneau

panneaux vous permettent d'être au coeur de l'actualité locale pendant vos déplacements.

## **Scolaire**

## Inscriptions scolaires 2019-2020 **jusqu'au 8 mars**

Pour les enfants entrant en maternelle ou en élémentaire et pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune :

- Inscription en mairie auprès du Service des Affaires Scolaires, aux horaires d'ouverture habituels. Pour cela, pensez à vous munir :
- du livret de famille
  - (avec copie du jugement du tribunal, en cas de divorce)
- de la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- de l'attestation CAF
- Inscription en ligne en complétant le dossier d'inscription sur le site de la Ville, à retourner au Service des Affaires Scolaires avec les documents demandés.

Les 20 et 21 décembre, Monsieur le Maire et Madame Houis, Adjointe aux affaires valeur sûre à laquelle se référer, comme l'ont exprimé plusieurs écoliers



## Les festivités de Noël 2018...



L'édition 2018 du marché de créateurs d'art, Noël au Château, organisé par Fêtes et Loisirs en partenariat avec la Ville, a battu des records de fréquentation, avec 985 visiteurs. Nombreux sont ceux qui ont pu se faire plaisir ou faire plaisir à un proche grâce à la grande variété de créations et de prix proposés.



Le 7 décembre, des élèves de l'étude surveillée de l'école Demay-Vignier, se sont réunis en présence de leur professeur, du Maire et de trois Adjoints, pour le lancement des illuminations de Noël. Les enfants ont actionné le bouton magique et la Ville a soudainement pris ses airs de fêtes.









Organisé par Fêtes et Loisirs avec la Ville et les commerçants, « Saint-Jean Fête Noël » est le temps festif de la fin d'année à ne pas manquer. Avec une journée particulièrement froide cette année, les visiteurs étaient ravis de se réchauffer avec les boissons chaudes et crêpes proposées par l'association. Après un passage au stand maquillage, les petits ont pu rencontrer Le Père Noël, très remarqué avec son chariot à surprises. La fanfare « Cédez le passage » a coloré la fête avec des airs joyeux, joués dans un style plutôt loufoque. Quant à lui, le spectacle « La folle nuit du Père-Noël » a fait salle comble. Le public, captivé par les mésaventures du Père Noël, a pu souffler quand celui-ci a retrouvé sa hotte, juste à temps pour la grande distribution de Noël.



Le 6 décembre, les résidents de la maison de retraite Les Jardins d'Eléonore ont reçu les petits de la Halte-Garderie pour une rencontre intergénérationnelle spéciale Noël. Au programme : chants, danses et goûter chocolaté.



Les membres du Club de l'amitié se sont réunis à la salle polyvalente pour leur traditionnel Goûter de Noël, le 18 décembre. Les seniors ont reçu un coffret de chocolats, offert par Monsieur le Maire et Madame Peyroux, Adjointe aux seniors, avant de rejoindre la piste de danse pour un bal musette bien animé.



Un moment convivial pour l'édition 2018 du Goûter de la Petite Enfance, organisé le 19 décembre à Montission. Cet après-midi de gourmandises, d'échanges et de féerie a rassemblé près de 150 enfants et adultes. Après un goûter, les parents, assistants maternels et personnel de La Maison de la Petite Enfance ont pu profiter d'un spectacle à l'Espace Scénique.







Avant le départ en vacances, Monsieur le Maire et Madame Houis, Adjointe aux affaires scolaires, ont rendu visite aux écoliers de la commune. Deux matinées ont été nécessaires pour gâter tous les enfants : petits déjeuners et livrespuzzles pour les Maternelle (en présence du Père Noël), livres et papillotes pour les Elémentaire. Monsieur le Maire a eu un mot pour chaque classe, leur souhaitant réussite à l'école et bonheur pour les fêtes de fin d'année.



## **Urbanisme**

## Modification N°2 du PLU : Enquête publique

'Enquête Publique relative à la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune aura lieu **du lundi 4 février à 8h30 au vendredi 8 mars 2019 à 16h00**. Le dossier de PLU sera consultable à la mairie et au siège d'Orléans Métropole (Espace Saint Marc, 5 Place du 6 Juin 1944 - 45000 Orléans).

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie :

- Le samedi 9 février 2019 de 9h00 à 12h00,
- Le vendredi 8 mars de 13h30 à 16h00.

- Consultation du dossier d'enquête publique sur www.saintjeanleblanc.com
- 2. Transmission de vos observations et propositions
- sur les registres d'enquête (un en Mairie et un au siège d'Orléans Métropole)
- par courrier : à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur Mairie – Place de l'Eglise – 45650 Saint-Jean-le-Blanc
- par courriel (objet : enquête PLU à l'attention du commissaire enquêteur) : urbanisme@saintjeanleblanc.com

Service Urbanisme de Saint-Jean-le-Blanc: 02 38 66 12 52.

## Travaux







## Cerisaille: tranche 3

a commune et Orléans Métropole ont terminé début 2018 les travaux de réaménagement de voirie rue de la Cerisaille, section levée de la Chevauchée / avenue Jacques Douffiagues.

Dans la continuité de cette opération, les travaux d'aménagement seront poursuivis dans la section non traitée entre l'avenue Jacques Douffiagues et la rue de la Porte Rouge. Les travaux consisteront au renouvellement de la chaussée et en y intégrant des équipements de sécurité : bandes cyclables bilatérales, plateaux, ralentisseurs, chicanes, stationnement, ...

## Rue de Rosette

rléans Métropole, en lien avec la commune, envisage le réaménagement de la rue de Rosette dans sa section entre l'avenue Jacques Douffiagues et Saint-Denis-en-Val. La chaussée sera renouvelée et équipée, pour la sécurité, de ralentisseurs, chicanes, quai de bus, ...

Les deux projets auraient lieu entre mai et novembre 2019. Des réunions publiques avec les riverains seront organisées, permettant d'échanger et de prendre en compte leurs attentes.

## **Embellissement** de l'entrée de Ville au Clos de l'Arche



es travaux sont engagés depuis le mois de décembre sur les espaces verts du Clos de l'Arche, entre le parking du centre commercial et la route de Sandillon.

Ceux-ci s'inscrivent dans un projet global de mise en valeur de l'entrée de ville, à l'image de ce qui a été réalisé à l'angle des rues du Général de Gaulle et Adèle Lanson-Chenault, avec le Jardin aromatique.

En complément, Orléans Métropole apportera une amélioration qualitative du parking, en remplaçant les actuelles bornes en béton par des barrières de ville et en créant 2 places pour la recharge des véhicules électriques.

Aussi, un panneau électronique d'information municipale viendra compléter l'ensemble (cf page 5).



## **Vidéoprotection**

La municipalité a acquis un équipement de vidéoprotection de qualité, complété par une formation technique et réglementaire de ses agents de Police Municipale.

L'objectif de ce nouvel outil est de sécuriser l'espace public de notre commune et de participer à la résolution d'enquêtes.

La première phase d'équipement est achevée, avec un parc de 23 caméras opérationnelles.

Pour optimiser le maillage de la Ville, des caméras supplémentaires viendront progressivement compléter cet équipement de départ.

Cette année, il est prévu d'en installer 8 autres.

Afin de veiller au bon usage du système et de garantir les libertés individuelles et collectives, un Comité d'Ethique a été créé le 27 mars 2018.

Ce comité est composé de 10 membres, chargés de faire respecter les principes édictés dans la « Charte d'Ethique de la Vidéoprotection ».

Membres du Comité d'Ethique : le Maire, Christian Bois, les adjoints Joël Corjon, Murielle Chevrier, François Giraudet, Catherine Peyroux et Jean-Noël Milor, les conseillers Pascal Lanson et Marie-Françoise Delcros et deux membres de la société civile.

## A quoi sert la vidéoprotection ?

a vidéoprotection permet, entre autres, d'assurer la surveillance de l'espace public et de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Les caméras n'enregistrent que des images prises sur la voie publique. Elles sont retransmises au Centre de Supervision Urbain (CSU), qui se trouve au poste de Police Municipale.

En cas de nécessité, sur réquisition judiciaire, des images peuvent être extraites et mises à disposition des services enquêteurs.

Il n'y a pas d'agent dédié en permanence au visionnage mais l'exploitation des images est réalisée régulièrement par les policiers municipaux, pour assurer leur mission de surveillance de la commune.





## Social

## CCAS: nouveau véhicule



Christian Bois, Maire, Catherine Peyroux, Adjointe aux services à la population, seniors, social et prévention, Matthieu Barbe et Linley Zentille, agents en charge du portage des repas.

n véhicule neuf a fait son entrée dans le parc automobile de la Ville afin d'assurer le portage des repas à domicile. Service destiné aux personnes en perte d'autonomie, il est assuré chaque matin par une équipe permanente. A ce jour, le CCAS, qui organise les tournées, compte une cinquantaine de bénéficiaires du portage des repas.

Renseignements au 02 38 66 18 34.

## Repas des **seniors**

haque année, la Ville offre un grand repas aux Albijohanniciens de plus de 70 ans. Ce rendezvous est un engagement fort à destination des aînés, une occasion de rompre l'isolement et de se retrouver autour d'un repas festif.

Le 25 novembre dernier, ce sont 472 seniors qui ont pu profiter de ce moment convivial.



## En bref

## Réouverture du RAM

e Relais des Assistants Maternels (RAM) a rouvert en début d'année. Celui-ci avait été temporairement fermé, le temps du recrutement de sa nouvelle responsable, Madame ■Céline Samba Kong.

## **Fissures**

I est recommandé aux Albijohanniciens qui ont constaté des fissures sur leurs habitations de les déclarer auprès de leur assurance. Il est toutefois à noter que l'état de catastrophe naturelle ne pourrait être déclaré que par la Préfecture. Pour être tenus au courant de cette éventuelle déclaration officielle, ils doivent laisser leurs coordonnées en Mairie.

## **Réforme** électorale

ne réforme électorale est entrée en vigueur au 1er janvier Cette réforme met fin au principe de révision annuelle des listes électorales, qui seront désormais extraites du Répertoire électoral unique. Les électeurs auront désormais un identifiant national qui figurera sur leur nouvelle carte, adressée au printemps 2019. Tout nouvel électeur pourra s'inscrire sur les listes électorales de sa commune de résidence jusqu'au 6ème vendredi qui précède la date de chaque scrutin, et non plus avant le 31 décembre de chaque année. Autre changement : les personnes vivant hors de France devront choisir, avant le 31 mars 2019, la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits : liste municipale ou liste consulaire. A défaut de choix, ils figureront sur la liste consulaire.

Les premières élections en 2019 seront les élections européennes, le dimanche 26 mai 2019, en France. Les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes jusqu'au 31 mars 2019.

## Risque d'inondation

le-Blanc a participé à cette simulation grandeur nature durant une semaine. Les membres du Plan Communal de Sauvegarde ont ainsi pu tester et améliorer

Point d'orgue de l'opération, la journée du vendredi 15 novembre a été mémorable. Lorsque l'évacuation des populations est prononcée, une cinquantaine de bénévoles jouant le rôle de sinistrés, arrivent en Mairie. Ils sont alors Source) spécialement équipé pour l'occasion. Sur place, tout a été prévu : les zones d'enregistrement des personnes et des animaux domestiques, les espaces de restauration,

a permis, entre autres, de décider de la réédition du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui contient les consignes à suivre en cas de risque majeur.

Un dossier spécial sera consacré à la prévention des risques majeurs dans le prochain numéro du Saint-Jean-Le Blanc Infos (mai 2019).

## Conseils municipaux

## En séance du 16 octobre 2018

- Budget principal (commune) : décision modificative n°1
- Budget principal (commune) : fixation de la durée d'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement.
- Ajustements et mise à jour de l'inventaire : régularisation sur opération de cession.
- · Garantie d'emprunt France Loire : accord
- Château : remboursement d'un acompte
- Groupement de commande propreté urbaine et entretien des espaces verts en insertion :
- Droit de préemption urbain (DPU): décision de non exercice et de non-acquisition de la propriété sise 13bis rue des capucins
   ZAC de la Cerisaille à Saint-Jean-le-Blanc avenant n°3 au traité de concession du
- 13 décembre 2010 : décisions d'approbation
- Mandat donne au centre de gestion pour l'assurance statutaire du personnel : décision
- Protection sociale complémentaire mandat au centre de gestion pour la procédure de passation d'une éventuelle convention de participation : décision d'approbation
- Personnel communal modification du tableau des effectifs : décision d'approbation
- Mise à disposition d'un système d'alerte à la population par Orleans Métropole et approbation du règlement cadre de mise à disposition : décision d'approbation

## éance du 16 octobre 2018

- Budget décision modificative n°2 : décision d'approbation
- Travaux effectués en régie : fixation à 20,97 € du coût horaire de main d'œuvre pour 2018
- Admissions en non-valeur et créance éteinte exercice 2018 : décision d'admissions, en créance éteinte de la somme de 4 326,77 €, et en non-valeur de la somme de 535,37 €. - Attribution d'une subvention aux sinistrés de l'Aude suite aux inondations : décision d'attribution de 1000 €
- Remboursement lié à location de salle : décision d'approbation
- Ouverture des commerces le dimanche : décision d approbation pour 6 dimanches en 2019 (13/01, 30/06, 08/12, 15/12, 22/12 et 29/12)
- Orleans Métropole rapport 2017 sur le prix et la qualité des services publics assainissement : décision d'approbation
- Orleans Métropole rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable : décision d'approbation
- Service commun de médecine préventive modification de la convention initiale : décision d'approbation
- Modalités d'indemnisation des astreintes et des heures d'intervention de nos agents communaux pour le compte d'Orléans Métropole : décision d'approbation Déclaration d'utilité publique de la propriété du 24 rue Demay : décision d'approbation
- Groupement de commande acquisition de matériel de vidéoprotection et équipement liés au procès-verbaux électroniques : décision d'approbation

## ice du 18 décembre 2018

- Renouvellement du projet éducatif territorial (PEDT) dans le cadre de la démarche plan
- mercredi : décision d'approbation

  Budget principal 2019 (commune) : ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif : décision d'approbation
- Tarifs 2019 DynamiK'Ados : décision d'approbation des tarifs
   Tarifs 2019 des salles communales (Château, Salle annexe, Salle des fêtes de Montission et Espace Scénique) : décision d'approbation des tarifs
- Concessions funéraires, emplacements au columbarium, taxe dispersion des cendres
- Tarifs 2019: Décision d'approbation des tarifs
- Marchés alimentaires place de l'Eglise et lle de Corse Tarifs 2019 : approbation
   Photocopies à l'accueil tarifs 2019 : décision d'approbation des tarifs
- Aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques : décision d'approbation d'une
- Projet de convention intercommunale portant sur un festival culturel saison 2019 «Festiv'elles» réunissant les 10 communes de Ingré, Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle-Saint-Mesmin, Fleury-les-Aubrais, Saran, Orleans, Saint-Jean-de-Braye, Chécy et Saint-Jean-le-Blanc : décision d'approbation de la convention
- Orléans Métropole mise en œuvre du projet métropolitain 2017-2030 statuts de la Métropole transfert de nouvelles compétences facultatives : décision d'approbation
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2019 demande de subvention : décision d'approbation du programme de travaux
- Personnel communal modification du tableau des effectifs : décision d'approbation de la recréation de l'emploi budgétaire de policier municipal supprimé en octobre 2018.

Prochains conseils municipaux : Mardi 26 février 2019, à 20 heures Mardi 26 mars 2019, à 20 heures Mardi 30 avril 2019, à 20 heures Tous les comptes rendus sur www.saintjeanleblanc.com



## Expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires

Article L2121-27-1 du code des collectivités

### Le groupe majoritaire

Chères Albijohanniciennes, chers Albijohanniciens,

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter une belle et heureuse année 2019!

En ces périodes d'échanges, faisons un point sur la Communication municipale, qui est en évolution. Notre communication s'appuyait déjà sur plusieurs outils existants:

- le site Internet www.saintjeanleblanc.com, tenu à jour en temps réel, qui vous permet de vous informer, d'effectuer des démarches en ligne, de « dénicher » un contact (Mairie, Association, Administration,...), de lire les comptes rendus de Conseil Municipal et les diverses publications municipales,..., en synthèse de connaître votre ville sous toutes ses facettes.
- le Guide Pratique (annuel) et le Plan de la Ville (tous les 2 ans) édités en version papier et distribués dans toute la ville.
- Saint-Jean-le-Blanc Infos, bulletin trimestriel d'information municipale, distribué dans vos boîtes aux lettres : c'est le document central de notre communication.
- concernant les futurs événements culturels et festifs :

- des livrets semestriels déposés dans vos boîtes aux lettres
- des flyers mensuels également en boîtes aux lettres
- des bâches sur structure fixe (6 pour l'instant, 12 en 2019) mettant en lumière les événements phares.

## Nouveaux outils de communication prévus en 2019 :

- 3 panneaux électroniques nouvelle génération :
   1 remplacera l'existant rue du Ballon, et
   2 nouveaux seront installés au Clos de l'Arche et avenue Gaston Galloux.
- la page Facebook de la Ville, réseau social emblématique et incontournable aujourd'hui.
- en complément du site Internet, une application mobile (interface simplifiée pour téléphones portables) vous permettant, où que vous soyez, de recevoir en temps réel des notifications d'actualités (travaux...).
- un système d'alerte destiné à vous prévenir en cas de risques majeurs (ce qui nécessitera votre inscription sur un répertoire métropolitain).

Bien évidemment, pour accéder aisément à Internet, la fibre optique est progressivement déployée sur la commune par SFR. Ce dernier a rencontré de nombreux problèmes avec son premier prestataire, et en a donc changé avant l'été 2018 : ceci a eu pour conséquence de bloquer, dès l'été, et jusque fin 2018, tout le déploiement de SFR, afin que le nouveau prestataire (ERT Technologies) reprenne en main l'ensemble du cahier des charges et des problématiques (contrainte identique dans toutes les communes de la Métropole à déploiement SFR, à l'exception d'Olivet). Le déploiement va donc reprendre sur notre commune en ce début 2019 ; la planification générale est calée à environ 500 prises (du souterrain comme de l'aérien) installées par trimestre. La totalité de la ville sera équipée au plus tard fin 2020 (aujourd'hui le niveau d'équipement est de 35 % et devrait être de l'ordre de 80 % à fin 2019). Nous sommes en relation constante avec SFR afin d'obtenir une planification prévisionnelle, par quartier, le plus tôt possible. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous, dès connaissance des 1ers éléments de délai!

Ainsi, cette année 2019, Saint-Jean-le-Blanc méritera bien son titre de « Ville connectée » !

Le groupe majoritaire groupemajoritaire.silb@gmail.com

## Saint-Jean-le-Blanc autrement

Toute l'équipe de « Saint Jean Le Blanc autrement » vous souhaite une très belle année 2019.

Nous continuerons d'être vos relais auprès de l'équipe majoritaire qui après 4 années de mandat n'a toujours pas compris que le rôle des élus est avant tout d'être dans l'écoute et la communication.

Pour preuve lors du dernier Conseil Municipal de l'année 2018 deux éléments fondamentaux sur la communication avec les administrés ont été évoqués :

- la fermeture de la mairie le samedi matin : Comme vous avez pu le constater portes closes le samedi matin à l'initiative de Monsieur le Maire, ses adjoints et ses conseillers de la majorité. Aucune étude n'a été faite préalablement à cette décision de fermeture. Monsieur le Maire proposerait une éventuelle « nocturne » (jusqu'à quelle heure ?), une ouverture entre 12h et 13h....quid des gens qui travaillent du lundi au vendredi soir ?
- le cahier de doléances : Espace d'expression démocratique pour faire dialoguer tous les citoyens avec leurs élus. A la question : « y aura-t-il un cahier de doléances à la Mairie de Saint Jean Le Blanc ? » la réponse de Monsieur le Maire et de son équipe est « NON » aucun débat sur ce sujet. On peut s'étonner que Monsieur le Maire, adhérent à l'association des Maires de France n'ait pas suivi les directives de son association.

Comme vous pouvez le constater la communication de Monsieur le Maire, ses adjoints et ses conseillers de la majorité avec Vous n'est pas à l'ordre du jour pour 2019.

N'hésitez pas à nous contacter

Françoise GRIVOTET, Thierry CHARPENTIER, Alexandre LANSON,
Marie-France DELCROS, Laurent ASSELOOS
Liste Saint Jean Le Blanc Autrement
45650autrement@gmail.com 06 85 60 36 06

## Dynamisme et Solidarité

Depuis le début de l'année 2018, la présence des conseillers de base aux commissions (toute tendance confondue) s'effiloche au fil du temps. Pourtant quelles sont les raisons de ces absences répétées ? L'explication réside principalement dans la manière dont les commissions sont menées. Le maire et l'adjoint dédié ont largement balisé le sujet, souvent pris les décisions ad hoc en amont et la commission n'est plus qu'une séance de communication alors que son rôle est de promouvoir le débat et de faire émerger des propositions. Les commissions sont régulièrement vidées de leur substance sauf celle de «jeunesse et sport » qui joue pleinement son rôle.

Deux exemples caricaturaux, l'un avec la commission urbanisme qui se limite à une simple présentation du projet retenu, ou les remarques sont à peine tolérées, et l'autre avec la commission travaux sur le réaménagement du clos de l'Arche où les travaux étaient déjà planifiés pour le début de la semaine suivante d'où l'inanité de poursuivre des délibérations.

Souvent, les membres sont mis devant le fait accompli. Comment se fait-il qu'une commission soit parfaitement opérationnelle, d'autres à mi-chemin (social, culture, finances, affaires scolaires, com) alors que 2 n'en sont que des ersatz. Dans leurs exercices démocratiques, le maire et certains adjoints ont encore bien des progrès à réaliser dans le fonctionnement parfois erratique de leurs commissions, mais ils ont à n'en pas douter, pris de bonnes résolutions pour 2019 comme à leurs habitudes.

Meilleurs vœux 2019

dominique.lhomme1@orange.fr pascal.lanson@outlook.fr



## Orléans Métropole **Open Data**

rléans Métropole a ouvert ses données au public. Vous pouvez y trouver de nombreuses informations concernant les communes de la métropole : les transports, les finances, le sport, l'environnement, ...

Accès libre et gratuit sur data.orleans-metropole.fr



la municipalité propose des formations « Bureautique et Internet » financées par le Conseil Régional :

> lu 25 février au 1er mars du 4 au 8 mars du 25 au 29 mars

Inscription en Mairie : 02 38 66 18 34

# RISQUES MAJEURS: MOUVEMENTS DE TERRAIN PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES ACCIDENTS INDUSTRIELS INSCRIVEZ-VOUS! Sur www.orleans-metropole.fr ou sur le site internet de votre mairie

## Agenda

## **Evènements**

Cabaret l'Insolite (déjeuner-spectacle) Dimanche 24 février à partir de 12h

Salle Montission

> Expo Artistique Municipale
Du samedi 16 au dimanche 24 mars de 14h à18h
Château

> Festiv'Elles

Le 9 mars à 17h15 : Café littéraire Bibliothèque

Le 12 mars à 20h30 : Projection du film « Potiche » Espace Scénique

Le 22 mars à partir de 19h : Soirée Honneur aux Femmes

Espace Scénique

## in Famille

> Projection du film « Un jour, tu vieilliras... » Samedi 23 mars à 15h30 Espace Scénique

> Atelier d'écriture créative parents/enfants Samedi 23 mars à 17h Bibliothèque

> Chasse aux œufs Samedi 20 avril de 9h30 à 12h Parc du Château

Carnaval des enfants Samedi 27 avril. Départ à 10h de la rue du Moulin, à côté du Château

## **Jeune** public

> Contes

Les samedis 2 février, 16 mars, 27 avril à 17h Bibliothèque

> Ciné Vacances

Les mercredis 13 et 20 février, 10 et 17 avril à 16h Espace Scénique

## Musique

> Concert du Petit Symphonique et de l'Ensemble de Percussions

Dimanche 3 février à 16h - Espace Scénique

> Quarte Blanche

Mercredi 6 février à 19h - Espace Scénique Lundi 1er avril à 19h - Espace Scénique

> Concert Louisville « du blues O'swing » Dimanche 28 avril à 17h - Espace Scénique

## Théâtre

> La Fontaine Brassens

Marie-Christine Barrault et Jean-Pierre Arbon Vendredi 8 février à 20h30 - Espace Scénique

> Morales (humour)

Vendredi 26 avril à 20h30 - Espace Scénique

Plus d'infos sur www.saintjeanleblanc.com

## BAFA Soutien de la Ville

ous habitez à Saint-Jean-le-Blanc, vous avez entre 17 et 20 ans et vous envisagez de valider votre BAFA en 2019 : faites-vous connaître auprès de la Mairie. Une participation financière peut vous être attribuée, sous réserve d'obtention.

Inscriptions avant le 30 juin, en Mairie ou au 02 38 66 39 61.